

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 46 (1920)
Heft: 3

Artikel: Institut international du froid
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-35750>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour compléter la série des planches du concours de notre Cité-jardin que vous avez publiée dans votre journal, nous avons pensé qu'il serait utile pour vos lecteurs de connaître le résultat de notre étude du plan définitif s'inspirant des idées de chacun des concurrents primés. A cet effet, nous vous adressons une photographie du nouveau plan d'alignement indiquant entre autres, le massif de petites maisons situé à l'est du Bois-Noir, dont la construction est projetée comme première partie de la Cité-jardin.

A la suite du concours, nous avons invité les quatre concurrents primés à élaborer de nouveaux plans de petites maisons comprenant : 2 étages sur rez-de-chaussée, une chambre de bain par logement, des escaliers droits, un chauffage par fourneau et des logements de 4, 3 et 2 pièces, soit pour M. Bourquin, deux maisons doubles attenantes avec 12 logements de 3 pièces ; M. Maroni, deux maisons doubles attenantes avec 12 logements de 3 pièces ; MM. Hausmann et Monnier, deux maisons doubles attenantes avec 6 logements de 2 pièces et 6 logements de 3 pièces, et enfin MM. Debely et Robert, une maison double de 3 logements de 4 pièces et 3 logements de 3 pièces, ce dernier projet étant répété deux fois. Ces logements, au nombre de 48, ont été devisés à la somme de 1,830,000 fr., y compris l'aménagement des abords, clôtures, jardins, voies d'accès et canalisation-égout, mais non compris la valeur du terrain. Cette nouvelle étude a été soumise à l'examen du Conseil général et indiquait que chaque architecte-auteur aurait la surveillance et l'exécution de son ou de ses massifs. Ces maisons devant être des échantillons-types qui serviraient de modèles pour la construction subséquente de la Cité-jardin. Malheureusement, en présence du coût élevé de ce projet, il fut décidé de renvoyer à des temps meilleurs la création de notre Cité-jardin, et de poursuivre la construction de grands massifs de 4 étages sur rez-de-chaussée comprenant des logements de 3 et 2 pièces, dont la dépense atteint près de 27,000 fr. par logement.

Pour terminer, nous dirons encore que la petite maison ou maison familiale a été écartée d'emblée, les conditions de notre climat à une altitude de plus de 1000 mètres, exigeant une construction solide et des murs suffisamment épais pour supporter les grands froids.

Institut international du froid.

La Conférence internationale du Froid, qui s'est réunie à Paris le mois dernier, avait en vue l'étude de la création d'un organisme international qui permette à tous les pays, de profiter en commun des efforts faits, dans chaque nation, par les savants, économistes et industriels engagés dans l'étude des questions frigorifiques.

L'exploration du domaine des basses températures a en effet été très fertile en conséquences d'une portée bienfaisante incalculable, pour toute l'humanité depuis une trentaine d'années.

C'est ainsi que la conservation frigorifique des denrées périssables permet seule aujourd'hui, à l'issue de la guerre, de sauver de la famine, non seulement le peuple français mais encore la plupart des peuples européens, par la mise à leur disposition ainsi rendue possible du bétail abondant dans les pays lointains comme l'Amérique du Sud, l'Australie, le Canada, Madagascar, etc.

De même l'exploitation de la mine inépuisable d'oxygène et d'azote qu'offre l'air a été entreprise pour la première fois par le grand inventeur qu'est Georges Claude. Après avoir donné naissance aux industries qui gravitent autour de l'air

liquide, l'exploitation des températures de -200° sera susceptible de créer demain, par la fabrication des nitrates artificiels, de grandes sources de richesses jusque là insoupçonnées et qui pourront être utilisées pour le bien commun de l'humanité.

La Conférence a tenu ses séances, les 15, 16 et 17 décembre 1919, dans les salons du Ministère du Commerce, à Paris. Les réunions plénières ont eu lieu sous la présidence de M. Noulens, Ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et les Commissions se sont réunies sous la présidence de M. H. A. Bernhoft, Ministre du Danemark à Paris, assisté de M. T. de Alvear, Ministre de la République Argentine, M. Menozzi, membre de l'Académie Royale des Sciences d'Italie pour la Commission d'Administration générale, et sous la présidence de M. Ch. Ed. Guillaume (Suisse), Directeur du Bureau international des Poids et Mesures, pour la deuxième Commission plus spécialement chargée de l'étude des questions techniques.

Quarante Gouvernements, Dominions et Colonies s'étaient fait représenter à cette Conférence par 89 délégués.

La Conférence a établi un texte de Convention internationale, qui va être soumis à la ratification de tous les Gouvernements intéressés et qui crée un *Institut international du Froid*, ayant son siège à Paris, et auquel participeront tous les Pays invités à faire partie de la Société des Nations, dans les conditions prévues par le Traité de Versailles. Etant donné l'intérêt considérable que représente, dans les circonstances actuelles un développement rapide de toutes les applications du Froid à la conservation des denrées périssables, la Conférence a institué immédiatement une Conférence générale provisoire, chargée de contrôler et de diriger le nouvel Institut. Celle-ci a choisi un Comité Exécutif provisoire, destiné à en assumer le fonctionnement, dont le Président est M. André Lebon, ancien ministre, président de l'Association française du Froid ; les vice-présidents : M. T. de Alvear (Argentine), ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de la République Argentine ; M. H. A. Bernhoft, ministre plénipotentiaire du Danemark à Paris ; M. Kamerlingh Onnes (Pays-Bas), professeur à l'Université de Leyde ; M. Menozzi (Italie), directeur de l'Ecole Royale supérieure d'agriculture de Milan ; M. Vestnich, ministre du royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

Le Comité exécutif comprend en plus 12 administrateurs, appartenant à diverses nationalités, et les présidents des diverses commissions internationales. Les présidents des commissions internationales suivantes ont été désignés immédiatement, pour que celles-ci puissent commencer leurs travaux le plus rapidement possible :

1^{re} Commission : Questions scientifiques.

Section A : *Physique, Chimie, Thermométrie des basses températures.* — Président : M. le professeur Kamerlingh Onnes (Pays-Bas).

Section B : *Unités.* — Président, M. Ch.-Ed. Guillaume (Suisse).

Section C : *Biologie, Hygiène et Médecine.* — Président, M. d'Arsonval (France).

2^{me} Commission : Matériel frigorifique.

Section A : *Machines frigorifiques.* — Président, M. Louis

Section B : *Méthodes d'essais, Installations frigorifiques.* — Président, M. Barrier (France).

3^{me} Commission : Application générale du Froid.

Section A : *Alimentation et denrées périssables.* — Président, M. J. A. Ruddick (Canada).

Section B : *Industries agricoles*. — Président, M. Menozzi (Italie).

Section C : *Industries de la glace*. — Président, M. D. A. Brown (Etats-Unis).

Section D : *Industries de l'air liquide*. — Président, M. Georges Claude (France).

4^{me} Commission : Transports frigorifiques.

Section A : *Par voie de terre*. — Président, M. Cattaneo (Italie).

Section B : *Par voie de mer*. — Président, M. Milton (Grande-Bretagne).

6^{me} Commission : Enseignement et vulgarisation.

Président, M. Wemyss Anderson (Grande-Bretagne).

7^{me} Commission : Economie générale et statistique.

Président, M. Raffalovitch (Russie).

Dès sa première séance, le Comité Exécutif a élu comme Directeur de la nouvelle institution M. *Emile Gouault*, secrétaire général de l'Association française du Froid, ancien officier de Marine.

Dès le mois de janvier 1920, l'Institut assure la publication d'un *Bulletin* mensuel de renseignements frigorifiques édité en deux langues : anglais et français, et dans lequel sont classés méthodiquement tous les documents scientifiques, techniques et économiques, parvenus du monde entier à la connaissance de l'Institut. Cette publication, dont le prix d'abonnement est de 24 francs pour les nationaux des pays adhérents à l'Institut et de 36 francs pour les non adhérents, est appelée à rendre de grands services en facilitant aux savants et industriels la connaissance rapide des progrès réalisés dans le monde entier.

Deuxième Congrès de l'habitation à Lyon,

organisé sous le patronage de la Ville et de la Foire de Lyon.

Le deuxième Congrès de l'habitation se tiendra à Lyon durant la Foire de printemps du 10 au 14 mars prochain.

Voici les grandes lignes du programme de ce congrès qui promet d'être particulièrement intéressant.

Première partie.

URBANISME. — Organisation de la Cité moderne. — Transformation des Cités anciennes. — Cités-jardins.

Hygiène et salubrité. — Lutte contre les fumées, tout à l'égout, traitement des immondices, etc.

Utilisation rationnelle du charbon, du gaz et de l'électricité. — Transports en commun. — Ports fluviaux.

HABITATION. — Du rôle social de l'habitation.

Habitations à bon marché. — Amendements à apporter à la loi.

La loi sur les expropriations.

De la crise du logement et des moyens d'y remédier.

2^e partie.

CONSTRUCTION. — De la construction moderne.

Chauffage. — Ventilation. — Eclairage des habitations.

1^o *Chauffage*. — Comparaison des divers chauffages, à l'eau, à l'air chaud, à la vapeur, au gaz, à l'électricité.

Appareils pouvant se prêter au chauffage des petites habitations en même temps qu'à tous leurs besoins ménagers.

Appareils perfectionnés évitant toutes déperditions de chaleur aussi bien du foyer que des appareils employés à la cuisson des aliments et tous autres besoins ménagers.

2^o *Ventilation*. — Introduction d'air nouveau et évacuation de l'air vicié dans les pièces de l'habitation.

Ventilation et isolement des murs extérieurs.

Lutte contre les fumées, les vapeurs et les odeurs dans l'habitation et évacuation des dîtes.

3^o *Eclairage*. — Utilisation rationnelle du gaz et de l'électricité.

* * *

Comparaison de l'éclairage au gaz et à l'électricité.

Appareils d'éclairage divers perfectionnés.

Standardisation des matériaux.

Du taylorisme appliqué à la construction.

Du réemploi des vieux matériaux.

Des progrès réalisés dans l'outillage depuis la guerre. Des progrès à réaliser.

Des liants hydrauliques et leur nouvelle réglementation.

Des agglomérés creux ou pleins.

De la possibilité de l'utilisation du machefer dans l'industrie du ciment armé.

Moyen pratique de déterminer la composition chimique des machefers à employer dans la construction.

De la possibilité de l'utilisation des matériaux naturels nouveaux non encore ou mal employés dans la construction moderne.

3^e partie.

ENTREPRISE. — De l'organisation de l'Entreprise, Banques et Coopératives de construction.

De la comptabilité dans l'industrie du bâtiment.

De l'utilité d'établir une série de prix avec sous-détails.

4^e partie.

De la formation professionnelle des ouvriers.

5^e partie.

De l'utilité d'une politique de la construction.

Plusieurs rapports pourront être présentés sur une même question. Nous prions les adhérents et les organisations techniques (architectes, ingénieurs) patronales et ouvrières qui seraient décidés de participer à cet important Congrès, de faire parvenir leurs rapports avant le 5 février 1920. Les adhésions seront reçues jusqu'au 20 février. Le droit d'inscription est fixé à dix francs et devra être envoyé en même temps que l'adhésion.

Le Service des logements de la Foire de Lyon assurera sur la demande de MM. les congressistes des chambres chez des particuliers aux prix de 12 à 20 fr. par jour.

Toutes les communications doivent être adressées à M. le président de la Commission permanente des congrès de l'habitation, Hôtel de Ville, Lyon.

Extrait du rapport de gestion du Service des Eaux du Département fédéral de l'Intérieur sur sa gestion en 1918.

(Suite et fin ¹.)

Glacier d'Allalin dans la vallée de Saas (Valais).

Le front du glacier d'Allalin barre la vallée quand le glacier est en forte crue; le torrent courant dans la vallée est transformé en lac. En général l'eau cherche peu à peu à se frayer un passage au travers de la masse de glace; mais il peut aussi se produire une débâcle subite.

Depuis 1913 et surtout en 1918 le glacier d'Allalin est en forte crue. Cette dernière est suivie ainsi que l'étude du lac Mattmark (depuis 1915) pour les deux raisons suivantes: permettre de prendre toutes les précautions nécessaires en vue d'une nouvelle débâcle, et voir si le bassin alpin si bien situé du Mattmark se prête à l'accumulation pour la force hydraulique.

¹ Voir *Bulletin technique* 1919, p. 250.